TSX: **IMG** NYSE: **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE DES RÉSULTATS POSITIFS DE FORAGE AU DIAMANT AU PROJET AURIFÈRE AVANCÉ BOTO, AU SÉNÉGAL

Tous les montants sont exprimés en dollars américains.

Toronto (Ontario), le 20 octobre 2014 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui des résultats de forage additionnels à son projet aurifère en propriété exclusive Boto, dans l'est du Sénégal en Afrique de l'Ouest. La Société présente les résultats de titrage de 36 forages au diamant totalisant 9 200 mètres réalisés depuis le début de l'année dans le cadre du programme d'exploration de 2014.

Les résultats de titrage sont énumérés plus loin au tableau 1 et comprennent les faits saillants suivants :

(Voir le plan de forage du projet aurifère Boto, ci-joint)

Indice Malikoundi :

- **Forage DBDD-2200 : 64 mètres d'une teneur de 3,37 g/t d'or, incluant 38 mètres d'une teneur de 5,85 g/t d'or**
- **Forage DBDD-2201 : 37 mètres d'une teneur de 2,11 g/t d'or**
- **Forage DBDD-2202 : 9 mètres d'une teneur de 6,38 g/t d'or**

  Forage DBDD-2203 : 16 mètres d'une teneur de 7,73 g/t d'or
- **Forage DBDD-2207 : 45 mètres d'une teneur de 2,62 g/t d'or**
- **Forage DBDD-2208 : 50 mètres d'une teneur de 2,03 g/t d'or**

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD, a déclaré : « Le programme de délimitation en cours continue de confirmer la continuité des ressources définies et, plus important encore, d'étendre les limites du dépôt Malikoundi grâce à des intersections de forage montrant de larges intervalles de minéralisation à haute teneur à une profondeur immédiatement sous la fosse préliminaire. Ces intersections devraient avoir un impact positif sur les ressources déjà définies à Malikoundi. »

PROJET BOTO, SÉNÉGAL

Le projet Boto comprend 236 kilomètres carrés de permis d'exploration situés dans l'est du Sénégal, le long de la frontière sénégalo-malienne. Le contexte géologique du secteur du projet est semblable à celui des districts aurifères Sadiola et Loulo, au Mali voisin, son sous-sol étant constitué de roches métasédimentaires, volcaniques et intrusives d'âge Birimien très prometteuses sur un allongement de sept kilomètres de la zone de cisaillement Sénégal-Mali.

Le projet recèle une ressource indiquée de 22 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 1,62 gramme d'or par tonne, soit 1,14 million d'onces, et une ressource présumée de 1,9 million de tonnes d'une teneur moyenne de 1,35 gramme d'or par tonne, soit 81 000 onces (se reporter au communiqué de presse du 29 juillet 2013). Une importante portion des ressources totales provient du dépôt Malikoundi qui est le plus imposant dépôt identifié à ce jour dans la propriété.

Au total, environ 10 600 mètres ont été forés dans 40 trous de forage au diamant depuis le communiqué de presse précédent sur le projet Boto, diffusé le 9 avril 2014. Le programme de forage au diamant de 2014 confirme toujours la continuité de la minéralisation à l'intérieur de la zone de la ressource Malikoundi, présentant également d'importantes intersections issues de l'allongement et de l'extension en profondeur estimés des zones minéralisées connues, ce qui devrait étendre les limites potentielles du dépôt.

Ces nouveaux résultats du programme de forage de délimitation en cours sont rattachés à de larges intervalles d'altération hydrothermale et à une minéralisation de sulfures dans les roches métasédimentaires birimiennes encaissantes.

Prochaines étapes

Le programme d'exploration de 2014 approuvé par la Société au projet aurifère Boto comprend 14 500 mètres de forage au diamant visant des extensions potentielles sur l'allongement et en profondeur du dépôt Malikoundi. Les résultats seront intégrés à un modèle de ressources mis à jour dans le cadre d'une étude préliminaire pour examiner un éventail d'options de développement. Le programme de forage devrait reprendre dès que possible après la fin de la saison des pluies et respecter le calendrier.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Projet Boto, Sénégal :

Les résultats de forage de Boto contenus dans le présent communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers. L'échantillonnage et les analyses géochimiques des carottes de sondages sont contrôlés par l'entremise du programme d'assurance qualité (AQ-CQ) mis en œuvre et conçu pour observer les meilleures pratiques de l'industrie. Les échantillons de carottes de sondages (taille HQ et NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. La moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. Les intervalles d'échantillonnage sont généralement d'un mètre de longueur. Les échantillons sont préparés au Veritas Preparation Laboratory à Kédougou, au Sénégal et analysés au Veritas Analytical Laboratory à Abidjan, en Côte d'Ivoire en utilisant la méthode de pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique.

Personnes qualifiées

Les renseignements contenus dans le présent communiqué sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, pour IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

Remarques à l'intention des investisseurs concernant l'utilisation du terme « ressources »

Mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources indiquées et présumées

Le présent communiqué comprend l'emploi des termes « ressources indiquées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ces termes soient reconnus et imposés par la réglementation canadienne, la « United States Securities and Exchange Commission » (« SEC ») ne les reconnaît pas. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans cette catégorie sera converti en réserves.

Le présent communiqué comprend l'emploi des termes « ressources présumées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ces termes soient reconnus et imposés par la réglementation canadienne, la « United States Securities and Exchange Commission » (« SEC ») ne les reconnaît pas. Les termes « ressources présumées » sont associés à une grande incertitude quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Conformément aux règles canadiennes, sauf en de rares exceptions, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Mise en garde à l'intention des investisseurs américains :

La SEC permet aux sociétés minières, dans le cadre du dépôt de leur documentation auprès de la SEC, de divulguer seulement les gisements que la Société peut exploiter économiquement et légalement. IAMGOLD utilise certains termes dans ses publications comme « ressources », « mesurées », « indiquées » et « présumées » ne correspondant pas aux définitions de réserves établies par la SEC. Les investisseurs des États-Unis sont priés d'examiner attentivement la divulgation présentée dans le rapport annuel d'IAMGOLD sur le formulaire 40-F (nommé Form 40-F). Il est possible de consulter ou d'obtenir un exemplaire des documents déposés sur le site de la SEC à l'adresse http://www.sec.gov/edgar.shtml ou en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs.

Selon la Norme canadienne 43-101 (NC 43-101), les sociétés minières sont tenues de présenter les données sur les réserves et les ressources en les classant dans les sous-catégories suivantes : « réserves prouvées », « réserves probables », « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Les réserves minérales représentent la partie économiquement exploitable d'une ressource mesurée ou indiquée, démontrée par au moins une étude de faisabilité préliminaire. Cette étude doit comporter les informations adéquates relatives à l'exploitation minière, au traitement, à la métallurgie, aux aspects économiques et aux autres facteurs pertinents démontrant qu'il est possible, au moment de la divulgation du rapport, de justifier l'extraction économique. Les réserves minérales comprennent les matériaux de dilution et les provisions allouées pour les pertes pouvant être encourues durant l'extraction. Les réserves minérales prouvées représentent la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale mesurée démontrée par au moins une étude de faisabilité préliminaire. Les réserves minérales probables représentent la partie économiquement exploitable des ressources minérales indiquées, et dans certains cas, une ressource minérale mesurée démontrée par au moins une étude de faisabilité préliminaire.

Les ressources minérales sont des concentrations ou indices minéralisés d'une substance naturelle solide présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, qu'il s'agisse d'une substance inorganique ou d'une substance organique fossilisée, dont la forme, la quantité et la teneur ou qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'emplacement, la quantité, la teneur, les caractéristiques géologiques et la continuité d'une ressource minérale sont connus, estimés ou interprétés à partir d'observations et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales mesurées représentent la partie d'une ressource minérale dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques peuvent être estimées avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des informations détaillées et fiables relatives à l'exploration, à l'échantillonnage et aux essais, recueillies à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour confirmer à la fois la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales indiquées désignent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre l'application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour donner lieu à une hypothèse raisonnable sur la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales présumées représentent la partie d'une ressource minérale dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité sur la base d'observations géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois vérifier, la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation se fonde sur des informations et un échantillonnage restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or et de niobium, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de

production d'or et de niobium et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est un producteur aurifère de rang intermédiaire possédant cinq mines d'or en exploitation (comprenant les coentreprises) situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une vaste expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Penelope Talbot-Kelly, analyste, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tel: 416 933-4738 Cellulaire : 647 280-0519

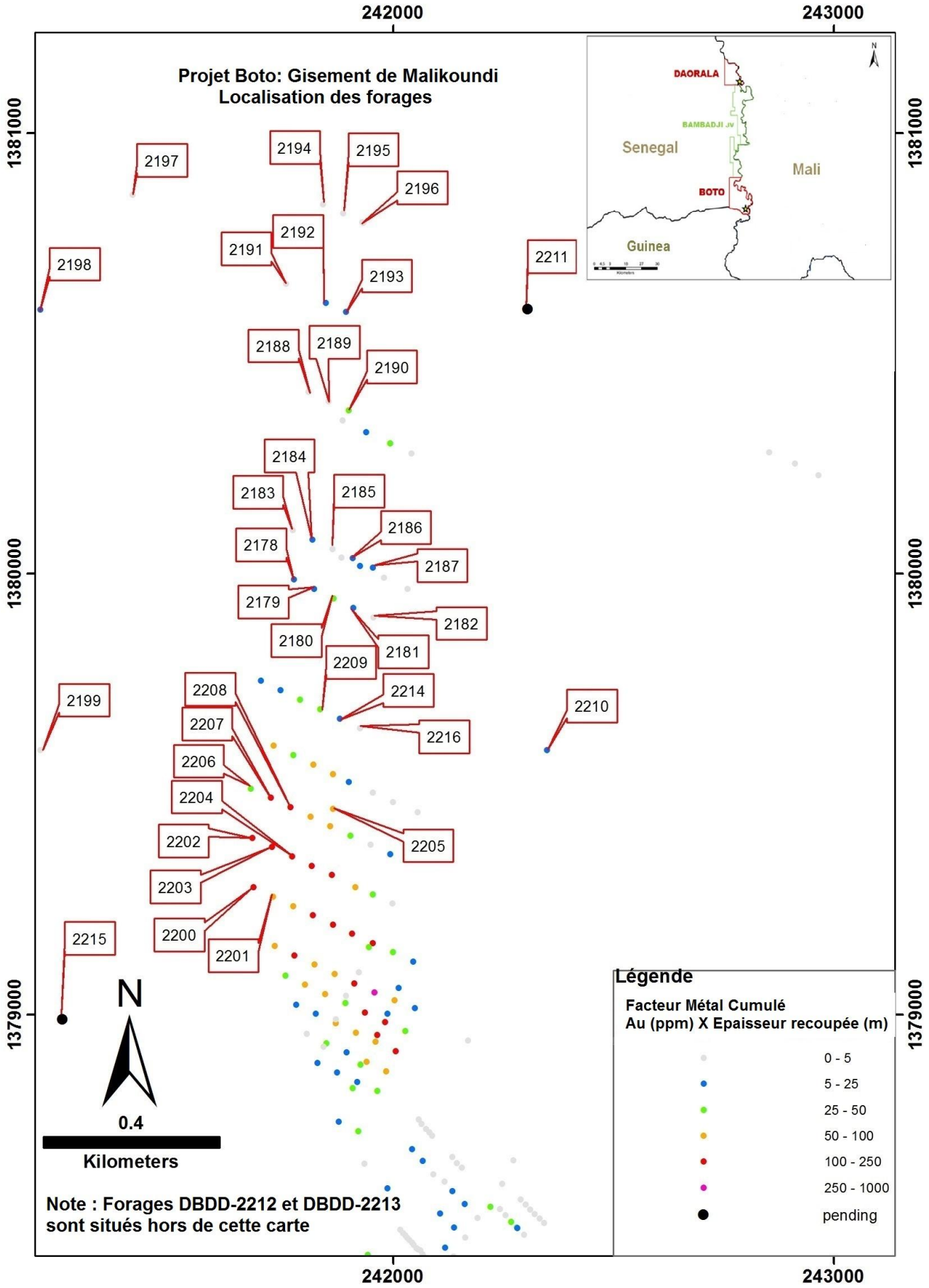
Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.

Tableau 1 : Résultats du forage au diamant au projet Boto										
Trou n°	UTM (WGS84_Zone29N)			Orientation	Pendage	Profondeur du trou	De	À	Longueur	Teneur
	À l'est	Au nord	Élévation	(degrés)		(m)	(m)	(m)	(m)	(g Au/t)
DBDD-2178	241776	1379987	166	115	-60	350	244	255	11	1,08
DBDD-2180	241866	1379944	164	115	-60	250	49	51	2	8,81
							139	141	2	5,40
DBDD-2181	241911	1379922	164	115	-60	200	98	121	23	0,97
DBDD-2186	241909	1380035	162	115	-60	151	106	120	14	0,64
DBDD-2187	241954	1380014	161	115	-60	106	59	71	12	0,69
DBDD-2190	241899	1380371	162	115	-60	162	136	140	4	6,74
DBDD-2192	241848	1380615	134	115	-60	217	196	202	6	1,79
DBDD-2198	241200	1380600	166	90	-60	350	196	198	2	4,97
DBDD-2200	241684	1379289	163	115	-60	350	**273**	**337**	**64**	**3,37**
incluant							*280*	*318*	*38*	*5,85*
incluant							*282*	*285*	*3*	*14,33*
incluant							*301*	*308*	*7*	*16,15*
DBDD-2201	241729	1379268	164	115	-60	375	239	241	2	1,33
							256	282	26	0,81
							334	**371**	**37**	**2,11**
DBDD-2202	241681	1379401	165	115	-60	375	287	308	21	1,58
							320	**329**	**9**	**6,38**
incluant							*326*	*329*	*3*	*13,74*
							357	371	14	0,81
DBDD-2203	241726	1379380	165	115	-60	375	243	252	9	1,61
							269	**285**	**16**	**7,73**
							324	334	10	0,97
DBDD-2204	241771	1379358	165	115	-60	350	187	196	9	2,53
							213	232	19	2,74
							318	350	32	1,67
DBDD-2205	241864	1379467	165	115	-60	255	40	45	5	3,16
							54	62	8	3,57
							73	75	2	1,83
							101	104	3	1,32
							147	155	8	1,34
DBDD-2206	241678	1379513	165	115	-60	350	280	303	23	0,83
							311	314	3	1,46
							322	330	8	2,66
DBDD-2207	241723	1379492	165	115	-60	325	**249**	**294**	**45**	**2,62**
DBDD-2208	241768	1379470	165	115	-60	300	**217**	**267**	**50**	**2,03**
DBDD-2209	241835	1379693	165	115	-60	250	70	81	11	3,14
DBDD-2210	242350	1379600	165	90	-60	350	149	151	2	2,28
							189	191	2	1,20
DBDD-2214	241880	1379671	165	115	-60	225	179	181	2	1,03

- Les trous de forage au diamant DBDD-2206, DBDD-2207 et DBDD-2208 sont seulement partiellement échantillonnés.
- Les résultats de titrage de DBDD-2211, DBDD-2212, DBDD-2213 et DBDD-2215 sont en attente.
- Les intersections des trous de forage sont calculées en utilisant une longueur de forage minimale de 2 mètres, une teneur de coupure de 0,5 g/t d'or, un plafonnement global des titrages à 25 g/t d'or et peuvent inclure jusqu'à 5 mètres de dilution interne.
- Les sous-intervalles à plus haute teneur sont rapportés lorsqu'ils égalent ou dépassent une teneur de coupure de 8,0 g/t d'or et sont calculés en utilisant les paramètres cités plus haut.
- Les épaisseurs vraies des intersections ne sont pas connues à ce moment, mais sont interprétées comme étant proches des longueurs de forages.
- Par souci de brièveté, seules les intersections d'une longueur de forage de plus de 10 mètres sont rapportées pour celles ayant une teneur de moins de 1,0 g Au/t.
- Les trous de forage au diamant DBDD-2179, DBDD-2182, DBDD-2183, DBDD-2184, DBDD-2185, DBDD-2188, DBDD-2189, DBDD-2191, DBDD-2193, DBDD-2194, DBDD-2195, DBDD-2196, DBDD-2196A, DBDD-2197, DBDD-2199 et DBDD-2216 n'ont produit aucun résultat de titrage important.


Projet Boto: Gisement de Malikoundi
Localisation des forages
242000
243000
1381000
1380000
1379000
DAORALA
BAMBADJI JV
Senegal
Mali
BOTO
Guinea
2197
2194
2195
2196
2192
2191
2198
2193
2211
2188
2189
2190
2184
2183
2185
2186
2178
2187
2179
2182
2180
2181
2209
2214
2199
2208
2210
2207
2216
2206
2204
2205
2202
2203
2200
2201
2215
N
0.4
Kilometers
Note : Forages DBDD-2212 et DBDD-2213
sont situés hors de cette carte
Légende
Facteur Métal Cumulé
Au (ppm) X Epaisseur recoupée (m)
0 - 5
5 - 25
25 - 50
50 - 100
100 - 250
250 - 1000
pending